

Conseil Municipal du 12 avril 2019

Stationnement en gare

Monsieur le Maire,

Suite à la réunion d'information que vous avez menée le 27 mars dernier au sujet du stationnement en gare, nous avons pris connaissance cette semaine, via la presse, bien évidemment..., du report au 3 juin du « mois de... pédagogie » pour la mise en place du stationnement réglementé.

Ahh la pédagogie ! Tout un programme ! Vous assurez avoir « entendu les remarques des personnes présentes lors de la réunion publique ». Nous l'espérons, face à une méthode, une nouvelle fois, discutable. Nous aurions aimé une phase de concertation, d'échange avec les habitants, puis une phase de propositions, une phase de décision et enfin une phase d'information.

Nous profitons de ce conseil pour déplorer publiquement que même auprès d'une partie des élus assis autour de cette table, aucun échange n'a eu lieu, aucune information, aucune concertation, aucune commission sur la thématique du stationnement n'a été réunie par votre majorité. Une commission transport existe, qui se réunit rarement, mais qui ne comprend pas les problématiques de stationnement...

M. le Maire, pouvez-vous nous en dire plus sur vos réflexions suite à cette réunion? Quel est le calendrier quant aux parkings qui seront mis à disposition par la Communauté de Communes ?

Enfin, lié sans aucun doute à cette problématique de stationnement en gare, nous renouvelons avec insistance et conviction la nécessaire prise de compétence Transports par la Communauté de Communes puisque des solutions doivent être apportées à l'échelle du territoire.